

# CONDITIONS GENERALES MODULE CHANTIER

## Description Module :

Le Module "Chantier" est particulièrement destiné aux équipes de **pose** ou **d'installation**.

Après une courte présentation des textes et responsabilités du poseur, nous abordons directement les cas **pratiques**, de l'analyse des risques chantier aux **manipulations** du **capteur** d'effort (points de **mesure** de **contrôle**, dossier chantier).

La formation se déroule chez le client (manipulation sur produit porteur) sur un jour.

Compte tenu des manipulations, un maximum de 5 stagiaires est fortement recommandé.

Des exemples concrets sur les obligations des professionnels sont discutés en séance.

Opter pour le Module "Chantier", c'est s'assurer de la formation de ses équipes de pose pour des installations respectant les normes. Il est important d'acheter les normes auprès de l'AFNOR, afin de s'y référer le cas échéant.

## Sommaire :

- Généralités sur les normes : Zoom sur les normes sur les portes,
- Le technicien poseur vis à vis de la norme : Les risques encourus,
- L'analyse de risque chantier préalable à la pose,
- La vérification,
  - Contrôles des distances,
  - Fonctionnement des sécurités et mesures d'effort.
- Présentation des capteurs d'effort du marché
- Cas particulier de la modernisation.

Documentation laissée :

Dossier de Synthèse méthodologie

## Conditions financières - agrément formation

Honoraires : 800 €HT ;

Déplacement chez le client : 0.681 €/km

Matériel (location video projecteur) : 40 €

Agrément formation : ma société de portage salarial a un numéro de formateur (Remboursement de la formation par votre organisme).

Acompte de 30% à la signature, solde à réception de facture (chèque).